



Réction galerie marchande

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 3 septembre 2007

Bonjour Messieurs. J'ai bien peur que vous n'ayez mal interprété le témoignage intitulé : 21/08/2007 - Tabagisme passif galerie marchande . La personne se plaint d'avoir reçu un document non signé de la part du tribunal, elle n'indique pas avoir envoyé un document non signé. Cordialement.

Damien PERRET

Réponse :

Nous vous remercions pour votre sagacité. La réponse a donc été modifiée et l'intéressé en est averti